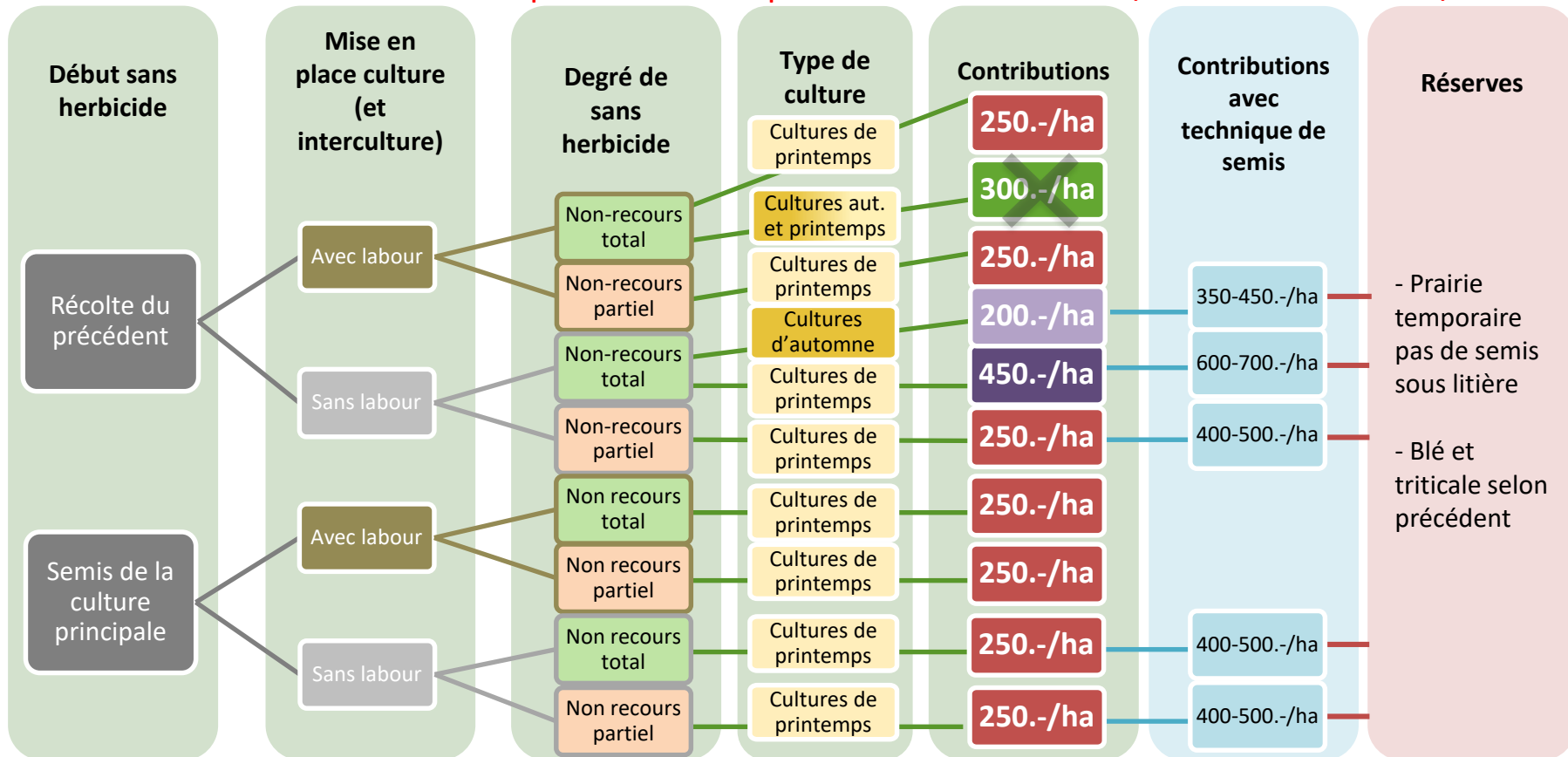


Récapitulatifs des programmes herbicides 2019

Contributions sur terres assolées (sans betteraves sucrières)

Dès automne 2019 (contributions 2020): plus de distinction entre cultures de printemps et cultures d'automne. → Elles peuvent toutes prétendre aux CHF 250.-/ha et aux CHF 450.-/ha !



Fédéral: techniques culturales préservant le sol

Fédéral: réduction des herbicides sur TO

Fédéral: réduc. herbicides sut TO + techniques culturales préservant le sol

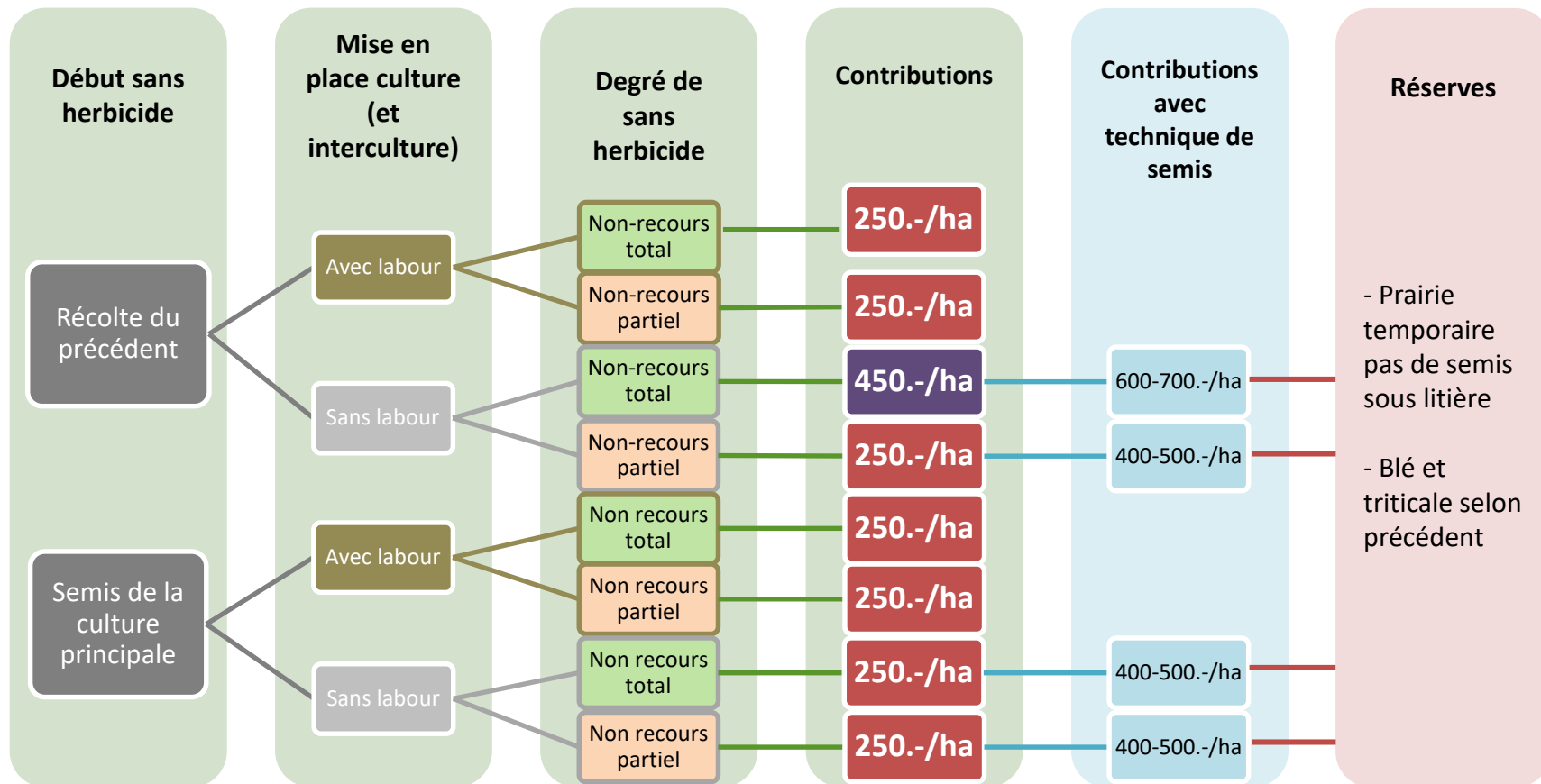
Soil VD



Possible mais moins avantageux

Récapitulatifs des programmes herbicides dès 2020

Contributions sur terres assolées (sans betteraves sucrières)

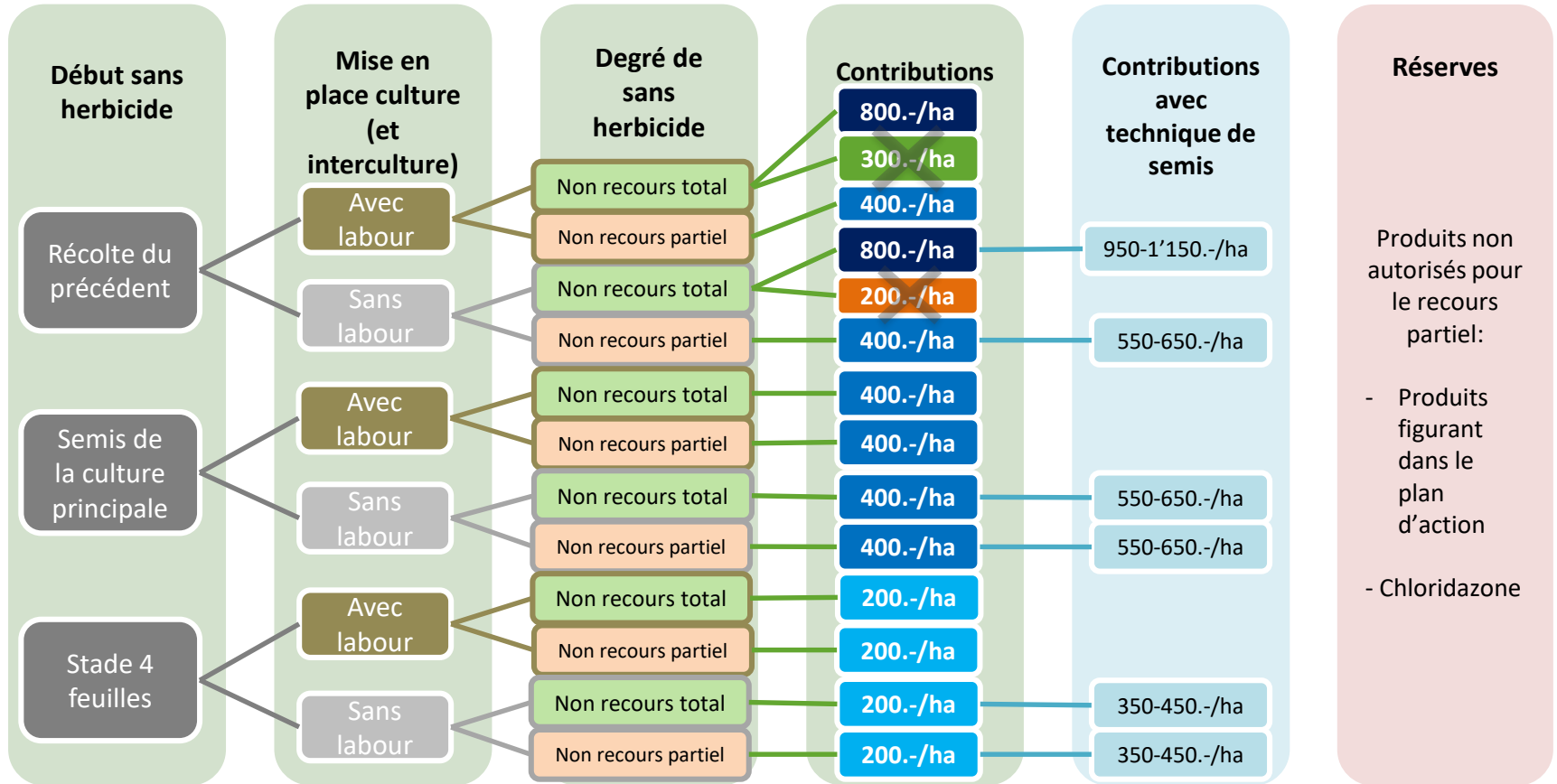


Fédéral: réduction des herbicides sur TO

Fédéral: réduc. Herbicides sut TO + techniques culturales préservant le sol

Récapitulatifs des programmes herbicides

Contributions sur betteraves sucrières



Fédéral: réduction phyto dans la betterave sucrière

Fédéral: techniques culturales préservant le sol

Sol VD



Possible mais moins avantageux

Récapitulatifs des programmes herbicides



Ne se cumule pas



Se cumule (exigences les plus élevées font foi!)

Nouveau !

	Techniques culturales préservant le sol: supplément pour le sans herbicide	Sol Vaud Mesure 5 : culture sans herbicide	Réduction des produits phytosanitaires Betteraves	Réduction des produits phytosanitaires Viticulture	Réduction des produits phytosanitaires Arboriculture	Réduction des herbicides sur terres ouvertes
Grandes cultures (sauf betteraves sucrières)	X	X				X
Betteraves sucrières	X	X	X			
Prairies temporaires	X					
Viticulture		X		X		
Arboriculture					X	
Exceptions	- PT selon technique de semis - Blé et triticales après maïs	- Surfaces bio - Surfaces de cultures spéciales inscrites au projet Boiron	- Surfaces bio	- Surfaces bio	- Surfaces bio	- SPB sur TO - Surfaces bio

Récapitulatifs des programmes herbicides **Nouveau !**

	Techniques culturales préservant le sol: supplément pour le sans herbicide	Sol Vaud Mesure 5 : culture sans herbicide	Réduction des produits phytosanitaires Betteraves	Réduction des produits phytosanitaires Viticulture	Réduction des produits phytosanitaires Arboriculture	Réduction des herbicides sur terres ouvertes
Travail du sol	Sans labour	Avec labour	Avec ou sans labour	-	-	Avec ou sans labour
Début du sans herbicide	Récolte précédent	Récolte précédent	1. Récolte précédent 2. Dès semis 3. Dès stade 4 feuilles	1 ^{er} janvier	1 ^{er} janvier	Dès semis ou plantation
Fin du sans herbicide	Récolte culture principale	Récolte culture principale	Récolte culture principale	31 décembre	31 décembre	Récolte culture principale
Traitement	Aucun traitement	Aucun traitement Spécificités pour la vigne	1. Aucun traitement 2/3. Max 50% de la surface, sur les rangs	1. Aucun traitement 2. Herbicide au pied des ceps, largeur max de 50 cm	1. Aucun traitement 2. Max 1 herbicide entre les arbres	Max 50% de la surface, <u>sur</u> les rangs
Produits interdits	Tous	Tous		2. Tous sauf herbicides foliaires	2. Tous sauf herbicides foliaires	Napropamide
			1/2/3. Herbicides, insecticides et acaricides figurant dans le plan d'action phyto ainsi que la chloridazone			

Récapitulatifs des programmes herbicides Nouveau !

	Techniques culturales préservant le sol: supplément pour le sans herbicide	Sol Vaud Mesure 5 : culture sans herbicide	Réduction des produits phytosanitaires Betteraves	Réduction des produits phytosanitaires Viticulture	Réduction des produits phytosanitaires Arboriculture	Réduction des herbicides sur terres ouvertes
Inscription	À la parcelle	À la parcelle	À la parcelle mais toutes les parcelles annoncées doivent avoir les mêmes mesures!			À la parcelle
Jusqu'en	2021	2019	2021	2021	2021	2021
Contributions	400.-/ha 200.-/ha	GC: 300.-/ha CS: 600.-/ha	1. Récolte précédent: 800.-/ha 2. Dès semis: 400.-/ha 3. Dès stade 4 feuilles: 200.-/ha	1. Non recours total: 600.-/ha 2. Non recours partiel: 200.-/ha	1. Non recours total: 600.-/ha 2. Non recours partiel: 200.-/ha	250.-/ha
Remarques	Exigences font foi si cumul avec réduction sur TO		1/2/3. Peut être combiné à des mesures de réduction de fongicides (et insecticides)			